

# VILLE PRUDENTE

PALMARÈS 2018

Par décision du jury, le label **VILLE PRUDENTE** est décerné à :

**LORIENT**



« Généralisation des zones de circulation apaisées à Lorient »

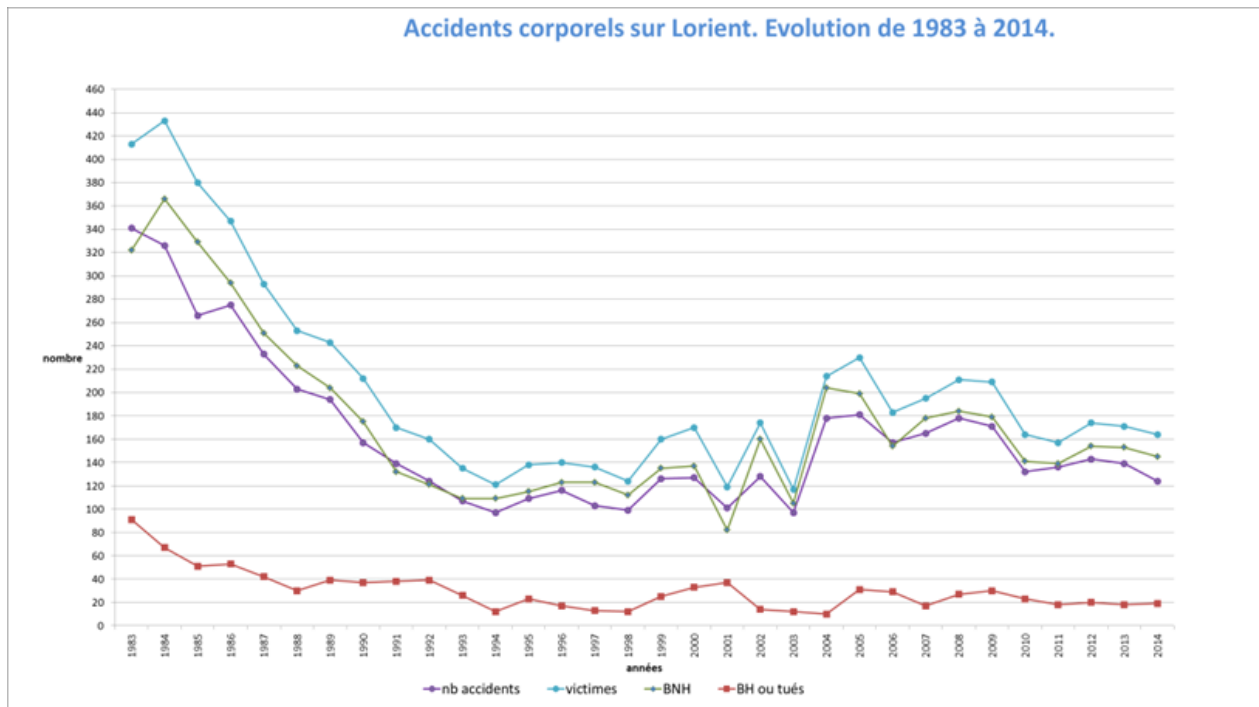


ville à vélo



## Généralisation des Zones 30 : les racines du projet

- Prise de conscience d'un taux de gravité des accidents élevé : 8 tués en 1990
- Une volonté politique sur le thème de « la qualité de vie en ville » à laquelle participe la circulation apaisée.
- Le choix de développer le partage de la rue: les aménagements visant à séparer tous les flux nécessitent des réaménagements très lourds et coûteux sans régler la question de la sécurité aux intersections. L'abaissement de la vitesse constitue une autre approche favorable aux relations sociales.



# LA GENERALISATION DES ZONES DE CIRCULATION APAISEE

Septembre 2020 : Décision municipale de généralisation à l'exception de 3 pénétrantes (plan joint)

Depuis janvier 2021 , 98 % du territoire en zone de circulation apaisée



# LA GENERALISATION DES ZONES DE CIRCULATION APAISEE

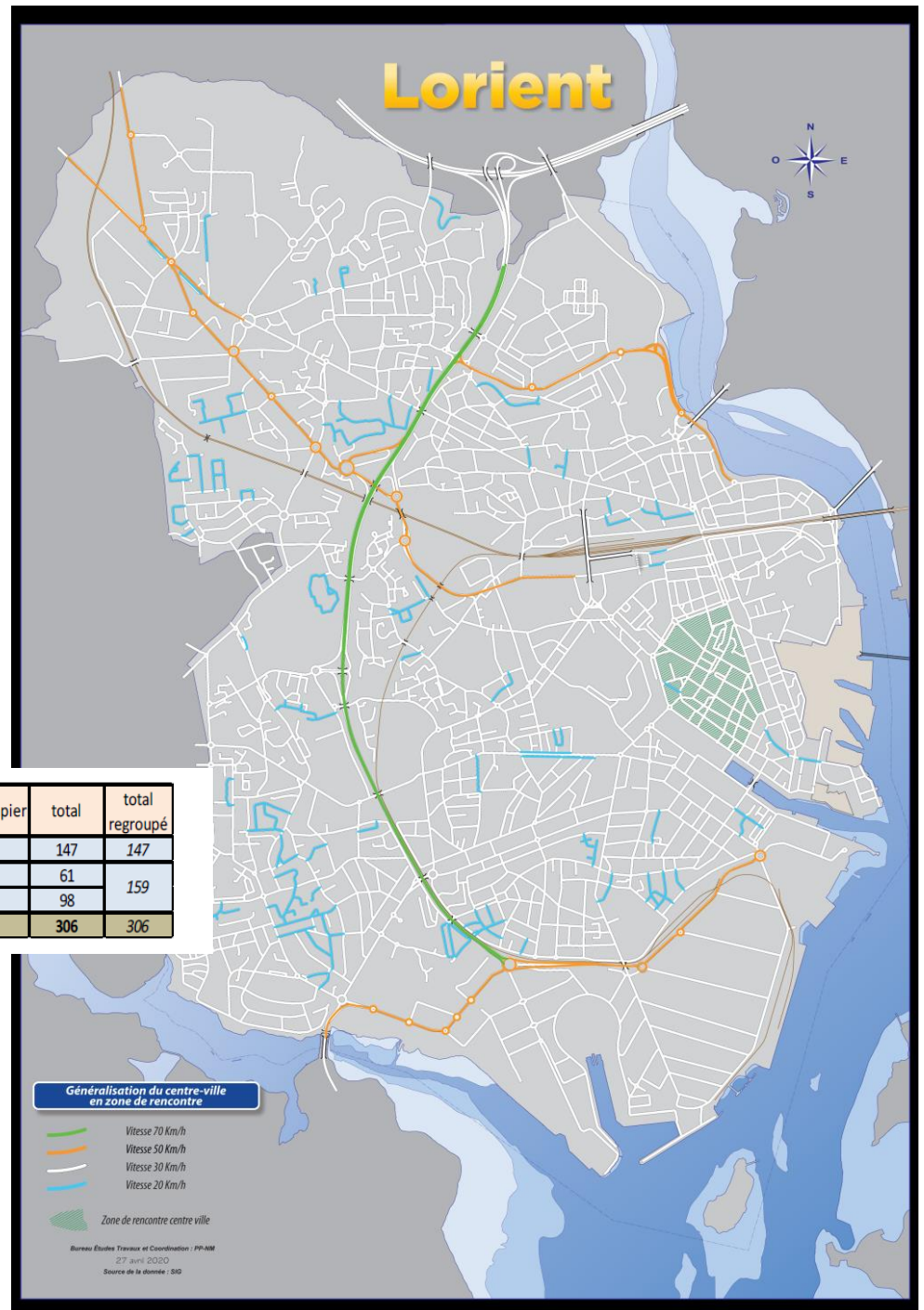
## Acceptation

Sondage 2021 :

Une majorité d'habitants pour l'extension des zones 30

*Une participation limitée qui montre que le sujet n'est discuté*

Consultation la ville à 30 ?	plate-forme numérique	format papier	total	total regroupé
N°1: maintien de la situation actuelles avec grands axes à 50 km/h	122	25	147	147
N°2 : extension des zones 30 avec maintien des axes vers le centre-ville à 50 km/h	54	7	61	159
N°3: généralisation totale à 30 km/h à l'exception de la desserte portuaire à 70km/h	86	12	98	
<b>total</b>	<b>262</b>	<b>44</b>	<b>306</b>	<b>306</b>



# UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE :

## Définition du plan des zones de circulation apaisées en commission

### Consultation en ligne

### Création d'un charte des bonnes pratiques

### Un très bonne acceptabilité par la population

Déplacements

#### Circulation apaisée

### Partageons la rue

L'aménagement de nouvelles zones de rencontre et de rues à double sens cyclable est prévu sur trois ans. Deux cents rues sont programmées. Objectif : créer les conditions d'un partage harmonieux de la rue entre usagers, pour une circulation apaisée.

Un drapeau à fond rouge barré d'un rectangle blanc horizontal : le « sens interdit » est l'un des panneaux de signalisation les plus connus et les plus identifiables. Il indique une rue placée en sens unique de circulation. Et indique un détour obligatoire pour l'usager qui lui fait face. Si l'automobiliste trouve en général rapidement une autre voie d'accès, il en va tout autrement pour les cyclistes, pour qui ce panneau est synonyme de longs détours, parfois par des axes à grande circulation. Depuis quelques années, on voit donc apparaître de nouveaux panneaux, marqués d'un vélo, et placés sous le fameux drapeau à fond rouge. Ils indiquent que les cyclistes sont autorisés à emprunter la rue à sens unique, même à contre-sens. A l'autre bout de la rue, un autre panneau signale aux automobilistes la possibilité de croiser des cyclistes à contre-sens. Bienvenue dans une rue à double sens cyclable ! Un décret publié cet été généralise ce dispositif aux axes piétonniers et à l'ensemble des voies où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h. A Lorient, le déploiement se

poursuit : dix cent dix dans le centre-ville, 23 rues seront placées en double sens cyclable. Outre la réduction des distances, ces aménagements sécurisés offrent aux cyclistes une meilleure visibilité des itinéraires et une bonne visibilité.

#### Circulation apaisée

La mise en place de panneaux de signalétique s'accompagne parfois d'un marquage au sol. Les pictogrammes représentent un vélo, avec une flèche indiquant le sens de circulation. Les doubles sens cyclables offrent un partage efficace de la rue entre ses différents usagers : cette idée de « circulation apaisée » est également à l'origine du déploiement des zones de rencontre depuis le début de l'année. Des espaces partagés entre piétons, automobilistes, cyclistes, où l'usager le plus vulnérable a la priorité sur l'autre... et une limitation de la vitesse à 20 km/h. Zones de rencontre ou double sens cyclable : des groupes de travail réunissant techniciens, représentants d'associations et habitants ont étudié pendant plusieurs mois, sur le terrain, toutes les éventualités, par secteurs. Avancées de



Sécurité, stabilité et visibilité avec les doubles sens cyclable

trottoirs, maraquages au sol ou larges de chaussées, tout a été pensé au critère, d'une certaine manière : de créer les conditions de rencontre et de double sens cyclable sur www.lorient.fr, rubrique Services, Transports-Déplacements, Partageons la rue. **Renseignements : service Mobilité au 02 97 33 32 35**

#### Parlez-nous de vos déplacements !

Quelles sont vos pratiques de déplacements ? Osez nous le dire : nous les levons de votre bouche et de votre cœur. Quelques exemples de questions formulées dans nos questionnaires en lien avec les usages des modes de transport alternatifs à l'automobile. S'agissant notamment des Lorientais, la Ville a souhaité mettre en place un large processus de concertation. Rendez-vous sur [www.lorient.fr/laquestion-deplacements](http://www.lorient.fr/laquestion-deplacements)



Ville de Lorient @Villedelorient · 15 févr.

Vélo et marche à #Lorient... enquête en ligne jusqu'à la fin février [roland-ribi.limequery.org/index.php/1899](http://roland-ribi.limequery.org/index.php/1899) ... #mobilité #déplacement



1 1



Zone de rencontre



Interdit à tout cycliste



Possibilité d'accéder des cyclistes à contresens



Marquage au sol

Planète 2016 à 2014

Lorient mag



LORIENT AN ORIENT

## Le contexte urbain

### La refonte du réseau transport et une nouvelle gare



Réseau de bus prioritaire connecté à la nouvelle gare (Pôle d'échange)

- des liaisons vers les emplois et services
- une cohabitation entre tous les modes de déplacement
- un pôle d'échange multimodal en cœur d'agglomération



# Le Schéma Directeur des Modes Actifs associé au plan de circulation

## SÉCURITÉ

Gardez une distance de sécurité d'au moins 1 mètre par rapport aux autres véhicules.

Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à circuler à vélo sur les trottoirs.

Dans les zones de rencontre et dans les aires piétonnes, n'oubliez pas que le piéton est prioritaire.

Dans les zones 30 et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. La double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité et de simplifier les itinéraires.

Pensez aussi aux équipements obligatoires (freins, feux, avertisseur sonore, catadioptrés, gilet rétro-réfléchissant, casque pour les enfants de moins de 12 ans).



- 1 La Circulaire (Pont St Christophe - Pont des Indes)  
..... Traversée / petite boucle
- 2 Pont St Christophe - Port de pêche
- 3 Pont des Indes - Kerléto / Voie verte des Kaolins
- 4 Pont des Indes - Lanveur
- 5 Gare maritime - Parroquet Vert
- 6 Tréfeven - Lorient La Base
- 7 Bois-du-Château - La Ter / Kermélo
- 8 La Littorale (Pont des Indes - Kermélo)
- 9 Gare SNCF - Péristyle



## Liaisons cyclables



**Lorient,**  
la voie royale pour  
la petite reine !

Avec ce plan des liaisons cyclables, repérez facilement les itinéraires «vélo» identifiés sur l'espace public. Au dos du document, retrouvez des indications sur les lieux ou équipements se trouvant à proximité des lignes.

## Aménagements cyclables

Les plates cyclables sont matériellement isolées des voies de circulation des véhicules motorisés, et distinctes des trottoirs.

Les bandes cyclables font partie intégrante de la voie à laquelle elles sont accolées. Elles sont délimitées par des bandes blanches peintes au sol.

Les trottoirs partagés permettent la cohabitation des piétons et des cyclistes circulant à faible allure.

- Office de Tourisme
- Hôtel de ville
- Embarcadères
- Hôpital du Scouff
- Voie express
- Voie ferrée
- Liaisons maritimes
- Liaison Pont d'Oradour/Gare SNCF (jusqu'à vélo/micro)
- Parking en ouvrage / Stationnement vélo sécurisé
- Parcs et jardins
- Stade Yves Alléret

## vélo an orient

### Locations

Vélos de ville ou à assistance électrique... 400 vélos en location en boutique ou en libre service !

### La boutique

Location à la journée, à la semaine, au mois, au trimestre ou à l'année.  
2 C, Bd Franchet d'Espérey



### Horaires d'ouverture

<b>Période hivernale</b> Du 1 <sup>er</sup> oct au 30 avril	<b>Période estivale</b> Du 1 <sup>er</sup> mai au 30 sept.
Lundi au samedi 9h/13h 14h/19h	Lundi au dimanche 9h/13h 14h/19h
Fermé le samedi en décembre et janvier	
Y compris les jours fériés	

### Libre service

Des vélos sont disponibles 7j/7 et 24h/24 dans les stations Quai des Indes et Gare.

### Infos pratiques

Renseignements  
T. 02 97 89 05 84  
[www.lorient-velo.fr](http://www.lorient-velo.fr)

### À savoir

L'abri Syklett, situé 13b rue Beauvais, est un lieu associatif et convivial où chacun peut apprendre à réparer son vélo, grâce à des outils adaptés, des pièces d'occasion et des personnes compétentes et pédagogue.  
T. 07 68 07 41 02  
<http://syklett.biz/>

## Aménager, sécuriser et donner du confort aux modes doux

Une recherche permanente d'efficacité à coûts maîtrisés

Une enveloppe spécifique de 500 000 € annuelle pour 10 à 15 projets par an pour des aménagements de sécurité et la signalétique



### Principes d'aménagement:

- Sécuriser et apaiser les vitesses
- Equilibrer l'espace public en faveur des modes doux
- Modifier l'ambiance de la rue
- Inciter les riverains à l'animation







Rond-point Bir Hakeim: réduire l'emprise des giratoires routiers

INFORMER  
COMMUNIQUER

FORMER



École municipale du vélo: 900 élèves du primaire formés par an



## Rappel de sécurité extrait Lorient mag février 2021

**Nous sommes de plus en plus nombreux à choisir le vélo. Choisissons aussi la sécurité :**

- Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette.
- Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.
- Penser à s'équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétroréfléchissants, écarteur...
- Indiquer ses changements de direction en tendant le bras.
- Ne pas utiliser de casque audio ou d'oreillettes. Coupant des bruits de la circulation, ils augmentent les risques d'accident et sont donc interdits.
- Ne pas rouler après avoir trop bu. Au-delà de 0,5g/l, c'est interdit, passible d'une amende et surtout très dangereux.
- Privilégier la file indienne (obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige). Et jamais à plus de deux côte à côte.
- Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds, plus grands que ceux des voitures. Et attention aux appels d'air.
- Dans les virages, serrer au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

Décembre 2021 : opération de sensibilisation des cyclistes par la ville avec les services de l'Etat et la participation des associations vélos: distributions de kit lumières à la sortie d'écoles

## "Zones de rencontre"



## Partageons la rue !



La ville s'aménage et se transforme en permanence. Nous devons repenser notre manière d'y vivre et de nous déplacer. Pour une meilleure qualité de vie, une redéfinition des priorités s'impose. Les Zones 30 généralisées dans les quartiers et les Zones de rencontre, qui font progressivement leur apparition, y contribuent. Ces nouveaux aménagements impliquent de nouveaux usages dans le respect d'un code de bonne conduite.



Pour toute question :

► N° Vert 0 8000 56100

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIBEL

>> [www.lorient.fr](http://www.lorient.fr)



# Partageons la rue !

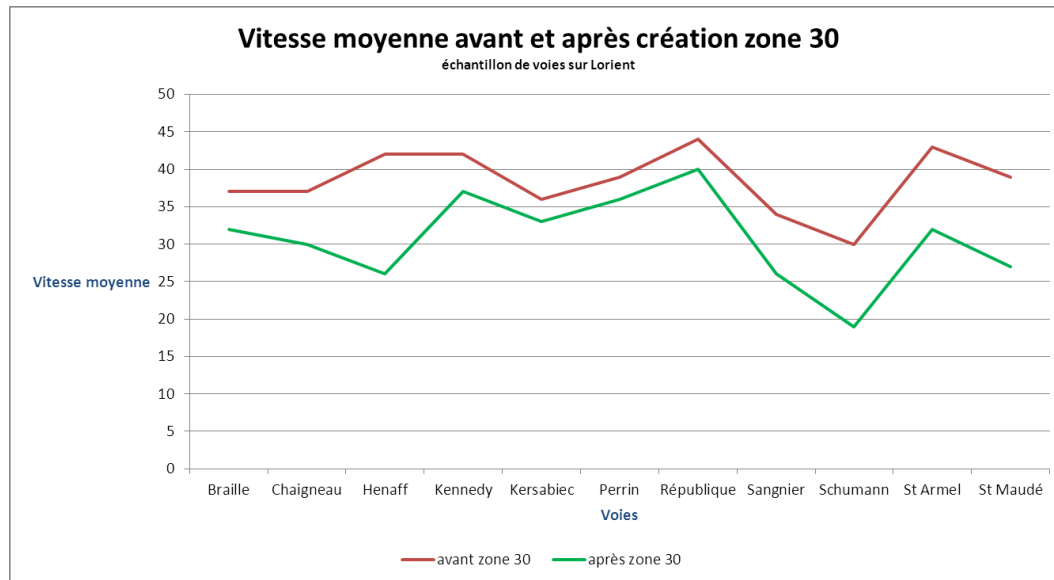
## La Zone de rencontre

### Question de priorité

# RETOUR D'EXPERIENCE ET EVALUATION

Une circulation plus apaisée

Des interventions complémentaires si  $V_{85} > 38$  km/h



Un taux d'accident ainsi qu'un niveau de gravité à la baisse

## Évolution du nombre d'accidents graves (tués + blessés hospitalisés) de 2011 à 2020

